

d'établissement, après une concertation avec l'équipe pédagogique, décide de l'utilisation de cette enveloppe horaire.

Amendement n° 11 :

L'annexe est ainsi modifiée :

Enseignements communs				
	Enseignement	Volumes horaires en classe de première et de terminale		
	Français	3 heures en classe de première		
	Philosophie	2 heures en classe de terminale-		
	Histoire-géographie	1 heure 30		
	Enseignement moral et civique	0 heure 30		
	Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 heures (dont 1 heure d'ETLV)		
	Education physique et sportive	2 heures		
	Mathématiques	3 heures		
Heures de vie de classe				
Accompagnement personnalisé (2)				
Accompagnement au choix de l'orientation (3)				
Enseignements de spécialité				
Série	Enseignement	Volumes horaires en classe de première	Enseignement	Volumes horaires en classe de terminale
ST2S	Physique-Chimie pour la santé	3 heures	-	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 heures	-	-
			Chimie, Biologie et physiopathologie humaines	8 heures
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 heures	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 heures
STL	Physique chimie et Mathématiques	5 heures	Physique chimie et Mathématiques	5 heures
	Biochimie- Biologie	4 heures	-	-
	Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 heures	-	-
			Biochimie-Biologie- Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	13 heures
STD2A	Physique-Chimie	2 heures	-	-
	Outils et langages numériques	2 heures	-	-
	Design et <i>métiers d'art</i>	14 heures	Analyse et méthodes en design	9 heures
			Conception et création en design et <i>métiers d'art</i>	9 heures
STI2D	Innovation technologique	3 heures	-	-
	Ingénierie et	9 heures	-	-